

*Article 21 du Règlement***LES SPORTS****LE PROJET DE STADE COUVERT À MISSAUSSAUGA**

M. Douglas Fisher (Mississauga-Nord): Monsieur le Président, j'aimerais bien que les députés étudient le projet de construction d'un stade sportif à Mississauga. On a proposé de construire un complexe sportif qui ne coûterait pas trop cher au Trésor public. Le stade Trillium serait construit à Mississauga, soit à une demi-heure de route de Hamilton, à l'ouest ou de Scarborough, à l'est, et à moins d'une heure de Barrie, Oshawa, Kitchener, Guelph et Niagara Falls. S'il était construit chez nous, ce stade pourrait desservir tout le sud de l'Ontario et non pas seulement Toronto.

Les aspects financiers d'un tel projet importent beaucoup aussi. La société qui projette de construire ce stade détient actuellement 2,000 acres de terre de grande valeur. Or, comme les terrains qui entourent le stade augmenteraient de prix, on pourrait les vendre pour payer les frais d'exploitation de ce complexe sportif et pour rembourser l'emprunt contracté pour construire l'édifice.

● (1410)

Tous les autres projets mettraient rudement à contribution le Trésor public. Les contribuables ne seront jamais remboursés des investissements publics qu'il faudrait faire au départ pour lancer ces projets.

C'est le gouvernement de l'Ontario qui va choisir l'emplacement de ce stade. Je demande donc instamment aux députés d'étudier le projet Trillium. S'ils estiment qu'un stade recouvert devrait être construit par une entreprise privée, j'aimerais alors qu'il communique avec le premier ministre, Bill Davis.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LES CONSÉQUENCES DES DÉLAIS D'ACHEMINEMENT POUR LA PETITE ENTREPRISE**

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Monsieur le Président, en tant que critique adjoint pour la petite entreprise et le tourisme, j'ai demandé aux chefs de petite entreprise de ma circonscription de m'indiquer quels étaient les problèmes les plus importants auxquels ils se heurtaient dans leur administration quotidienne. M. D. R. Dineen, président et directeur général de la Canadian Tampax Corporation Ltd. de Barrie, m'a écrit ce qui suit:

Votre lettre est révélatrice des problèmes que connaît la petite entreprise. Elle a été dactylographiée le 16 janvier, mais elle n'est parvenue à mon bureau que le 9 février. Les petites et moyennes entreprises de ce pays dépendent des sommes incroyables en services de courriers privés pour pouvoir administrer leur entreprise de façon efficace et rentable. Attendre les Postes canadiennes serait un désastre.

Ce n'est pas un incident isolé et le ministre responsable des Postes canadiennes le sait. Il est ridicule qu'une lettre d'un parlementaire d'Ottawa mette 22 jours pour parvenir à Barrie. Comment, dans ces conditions, les employés de Postes Canada pourront-ils trouver le temps de travailler au nom de Distribution aux consommateurs?

Les Postes canadiennes ont pour mandat d'acheminer le courrier et tant qu'elles n'y parviendront pas dans un délai raisonnable, elles ne devraient pas être autorisées à concurrencer l'entreprise privée d'une façon injuste. Combien la société Distribution aux consommateurs paie-t-elle pour ce service?

De combien d'employés supplémentaires les Postes auront-elles besoin pour acheminer la marchandise? A propos, monsieur le Président, sur quoi les Postes se basent-elles pour penser qu'elles auront plus de succès dans cette entreprise que dans l'acheminement du courrier? Je prie le ministre de reconsidérer cette décision malvenue qui est discriminatoire vis-à-vis de l'entreprise.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL**ON DEMANDE DE SE CONCENTRER SUR L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX**

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, le présent gouvernement gaspille de façon éhontée l'argent des contribuables en effectuant des travaux de prospection pétrolière à hauts risques sur les terres du Canada. L'un des principaux objectifs du Programme énergétique national était l'autosuffisance pétrolière d'ici 1990. A ce jour, on n'a pas découvert un seul gisement pétrolier d'importance commerciale sur les terres du Canada depuis que le Programme énergétique national et le Programme d'encouragement du secteur pétrolier sont en vigueur.

La technologie de production commerciale du pétrole n'est pas encore au point. La prospection à hauts risques devrait être laissée aux grandes sociétés pétrolières. Il y a 35 ans, celles-ci dépensaient des millions de dollars pour les travaux de prospection à hauts risques dans l'ouest du Canada et elles ont foré des centaines de puits secs avant de découvrir du pétrole à Leduc.

Depuis lors, monsieur le Président, de nombreuses grandes compagnies canadiennes se sont créées, du fait que les principales sociétés pétrolières étrangères avaient accepté la tâche de faire de la prospection à hauts risques. Si nous voulons atteindre l'autosuffisance pétrolière d'ici 1990 ou 1995, nous devrions nous concentrer sur la mise en valeur des sables bitumineux. Nous avons la technologie, nous avons les ressources et nous savons qu'il y a du pétrole. Nous avons les gens qualifiés pour faire ce travail. Il faut donner aux sociétés canadiennes les encouragements nécessaires pour développer ce que nous avons. Il faut remettre les Canadiens au travail.

Un site d'exploitation des sables bitumineux crée des milliers d'emplois au Canada. Encourager les sociétés pétrolières à faire de la prospection dans les zones à hauts risques de la mer de Beaufort, de la mer Arctique et autre, qui créeront et maintiendront une activité économique nécessaire . . .

M. le Président: Le temps accordé au député est expiré.

* * *

LE BILINGUISME**LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LE YUKON ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

M. Rod Murphy (Churchill): Les services bilingues constituent une des questions les plus délicates à l'heure actuelle. Au Québec et au Manitoba, les tribunaux sont saisis de certains litiges parce que les assemblées législatives ne protègent pas les droits des minorités. Les déclarations faites depuis le début de la course à la direction du parti libéral et l'absence d'un signal clair de la part du gouvernement actuel ont provoqué une certaine confusion à ce sujet.